

Relations industrielles Industrial Relations



Police Unionism : Power and Impact in Public-Sector Bargaining par Hervey A. Juris et Peter Feuille, D.C. Heath, Lexington, Mass., Lexington Books, 1973, 228 p.

Jacques Bélanger

Volume 31, numéro 4, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028757ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028757ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, J. (1976). Compte rendu de [*Police Unionism : Power and Impact in Public-Sector Bargaining* par Hervey A. Juris et Peter Feuille, D.C. Heath, Lexington, Mass., Lexington Books, 1973, 228 p.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 31(4), 689–690. <https://doi.org/10.7202/028757ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1976

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

souvent imprécis dans ce chapitre; on dira que «certains croient», que plusieurs employeurs sont d'avis que... Il s'agit toutefois dans l'ensemble d'une description qui nous semble réaliste. En résumé, même si l'image reste imprécise il nous fallait cette image car elle fait partie intégrante du fonctionnement du marché du travail.

Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que le taux de chômage n'a plus la même signification. Quant aux simulations faites à l'aide du modèle CANDIDE, elles nous laissent un peu perplexes, il faudrait être beaucoup plus familiers avec CANDIDE pour pouvoir être sûrs de les interpréter correctement.

En résumé, «Des travailleurs et des emplois» constitue un bon tour d'horizon; un tour d'horizon qui nous rend plus conscients de certaines réalités fondamentales qui ont revêtu une importance majeure; un tour d'horizon qui pose des questions très sérieuses quant aux politiques et programmes se rapportant au marché du travail.

O.P.D.Q.

Émilien LANDRY

Police Unionism: Power and Impact in Public-Sector Bargaining par Hervey A. Juris et Peter Feuille, D. C. Heath, Lexington, Mass., Lexington Books, 1973, 228 p.

Ce volume présente les résultats d'une recherche empirique portant sur les principales incidences de la syndicalisation des policiers aux États-Unis. On a connu un courant de syndicalisation chez les policiers dans les années '60 et certains spécialistes, de même que de nombreux administrateurs concernés, ont dénoncé cela comme étant une menace à l'ordre établi, une entrave à l'administration des forces policières, etc. Les auteurs veulent ici contribuer, par une étude beaucoup plus systématique, à faire ressortir l'impact véritable de l'action syndicale des policiers.

L'échantillon, composé de 22 villes dont la moitié ont une population supérieure à 500.000 habitants, n'a pas été déterminé de façon aléatoire mais en fonction de l'intérêt suscité par les relations et les conflits entre les parties. La principale source d'information consiste en des entrevues effectuées auprès des principaux représentants des parties impliquées.

Ce volume s'adresse particulièrement à deux clientèles distinctes, soit ceux qui œuvrent dans ce secteur d'activité et ceux qui s'intéressent à la recherche empirique

sur le syndicalisme et les relations du travail en général.

Dans le chapitre 2, les auteurs retracent l'histoire du syndicalisme chez les policiers, puis s'attardent ensuite à identifier les variables qui peuvent expliquer la montée des effectifs et du militantisme au cours des quinze dernières années.

Les chapitres 3-4 et 5 constituent la partie la plus intéressante du volume pour le lecteur intéressé par la dynamique des relations du travail. Cette partie constitue un modèle d'analyse sur les sources et l'utilisation du pouvoir (au sens où l'entendent Chamberlain et Kuhn) dans les relations du travail. Dans le chapitre 3, qui constitue le cadre de référence, les auteurs font ressortir les notions fondamentales à partir d'une comparaison entre le secteur privé et le secteur public. Cette comparaison porte sur trois points, desquels nous retiendrons celui-ci: la relation est bilatérale dans le secteur privé alors qu'elle est susceptible de devenir multilatérale dans le secteur public. Ce concept «multilateralism» constitue un apport intéressant, par ce qu'il offre en possibilité d'analyse. En bref, il s'établit une relation multilatérale lorsque plus de deux acteurs sont impliqués directement dans le déroulement de celle-ci.

Pour l'analyse des variables qui ont un impact sur le pouvoir de négociation, les auteurs distinguent celles qui sont contextuelles (chap. 4) et celles que la partie syndicale peut contrôler (directly manipulatable sources of power), laquelle distinction nous semble intéressante pour les recherches à venir. Devant l'impossibilité de mesurer le pouvoir de négociation, leur méthode consiste à identifier les variables qui peuvent être sources de pouvoir et analyser de quelle façon la partie syndicale les utilise, à l'aide d'exemples (souvent nombreux) issus de la recherche.

Les chapitres 6-7 et 8 portent sur l'influence des syndicats, en tant que groupes sociaux, sur différents aspects de l'administration des forces policières. On étudie d'abord (chap. 6) l'impact du syndicalisme sur le potentiel de «professionalization». Le chapitre 7, le plus élaboré et l'un des plus rigoureux, porte sur l'influence du syndicalisme sur les droits de gérance (impact on the chief's ability to manage). L'effort ambitieux d'évaluer la véritable influence de l'action syndicale porte sur trois points: les salaires, les heures de travail et les conditions générales de travail. Relevons les conclusions qui nous semblent les plus intéressantes: 1) les revendications de ces syndicats s'apparentent à

celles des autres secteurs d'activité; 2) les syndicats ont forcé le partage de la prise des décisions concernant l'allocation des ressources; 3) bien des conséquences «négatives» de l'action syndicale sont reliées à leur possibilité d'engager une relation multilatérale avec le patronat; 4) la croissance des coûts et la diminution de flexibilité dans l'utilisation des ressources par la direction (court terme) peut être largement compensée par une utilisation plus rationnelle de celles-ci (long terme).

Le chapitre 8 porte sur les positions syndicales quant à l'application des lois et le déroulement du processus judiciaire. Après un chapitre portant sur les associations qui regroupent les policiers de race noire, les auteurs présentent, en chapitre 10, de brèves conclusions portant sur le processus de la négociation collective. Ils soulignent que les relations du travail se situent couramment au-delà du processus de négociation collective et débouchent sur la politique (legislative and electoral political processes), notamment à cause de la relation multilatérale entre la partie syndicale et les partenaires patronaux. À cette fin, les auteurs posent les fondements d'une rationalisation du processus de la négociation collective, à partir du concept de l'accommodement volontaire. Enfin, ils soulignent que le syndicalisme constitue un nouveau centre de pouvoir dans l'administration des forces policières et qu'il doit

être considéré comme un élément positif dans ce «new order».

La recherche empirique sur l'impact du syndicalisme et la négociation collective présente de sérieuses difficultés sur le plan de la méthode. Les auteurs soulignent d'ailleurs quelques-unes de ces limites (notamment la difficulté d'uniformiser les informations, p. 5) et ils s'appliquent à éviter les généralisations abusives. Cependant, à notre avis, cela n'explique qu'en partie la faiblesse suivante: les auteurs ont du mal à faire ressortir l'aboutissement, le fruit de la recherche empirique, et à en présenter l'output de façon systématique. Ainsi, on rapporte souvent la situation dans un certain nombre de villes différentes, l'une après l'autre, sans que le lecteur puisse toujours en dégager une signification, une synthèse.

Pour le lecteur particulièrement intéressé par les relations du travail dans ce secteur d'activité, ce livre représente un apport considérable en ce qu'il décrit bien la situation qui prévaut aux États-Unis, tout en utilisant les notions fondamentales des relations du travail, notamment celle du pouvoir. De façon plus générale, ce livre ajoute à la connaissance sur l'implantation du syndicalisme et de la négociation dans le secteur public.

Université Laval

Jacques BÉLANGER